



Stupéfiants aidez moi svp

Par **moimoi78**, le **16/06/2015** à **18:47**

Bonjour, voila mon cas :

je me suis fait arrêter par la gendarmerie pour vols de sacs en réunion. j'avais 2,5 grammes de résines de cannabis dans ma boite de tabac mais ils ne l'ont pas vu directement. Quand je suis parti de la gendarmerie je n'ai pas osé leur demander ma boite de tabac de peur qu'ils se mettent à la fouiller. il m'ont rappeler le lendemain car ils ont fouiller ma boite de tabac qu'une fois que j'étais rentrer chez moi.

avait ils le droit de fouiller ma boite en mon absence?

pendant ma déposition (pour la résine de cannabis) j'ai avouer fumer depuis plusieurs années et du coup je suis accuser "d'usage de stup" pendant 3 ans au lieu de "port de stup".

est ce normal?